



Vie citoyenne, culturelle et sportive
Bibliothèque

Décision n° 2023-282

Objet : Contrat de prestation de service avec les Archives départementales des Hauts-de-Seine pour le prêt de l'exposition consacrée à Jean-Pierre Claris de Florian

Le maire,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2122-22,

Vu le code de la commande publique, notamment son article R.2122-8,

Vu la délibération du conseil municipal du 3 juillet 2020 portant application des dispositions de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Considérant les actions mises en œuvre par la Ville en vue de valoriser les richesses patrimoniales liées à la culture régionale auprès du jeune public,

Considérant l'intérêt de la proposition des Archives départementales des Hauts-de-Seine pour la population scéenne et pour la tenue exceptionnelle en 2024 à Sceaux du Congrès-Festival du Félibrige ou Santo-Estello,

DECIDE d'approuver le contrat de prestation de services à passer avec les Archives départementales des Hauts-de-Seine dont le siège social est situé 137, avenue Frédéric-et-Irène-Joliot-Curie à Nanterre (92000), pour le prêt de l'exposition consacrée à Jean-Pierre Claris de Florian, dont la Bibliothèque municipale possède un fonds patrimonial éponyme, à titre gracieux pour la période du 8 novembre 2023 au 15 juin 2024.

DECIDE de le signer.

Fait à Sceaux, le 18 octobre 2023



Philippe LAURENT